

CRÉATION DE CABINET

**Borrel Fabre** : une nouvelle signature dans les contentieux complexes



Laurence Borrel



Laurence Fabre

La place de Paris continue de s'enrichir de nouvelles structures. En septembre dernier, un duo féminin fondait le cabinet Borrel Fabre après avoir exercé au sein de prestigieux cabinets français. La jeune structure, dédiée au contentieux, intervient aussi bien en contentieux civil et commercial, droit pénal des affaires, concurrence et distribution, qu'en droit des contrats et en arbitrage. Tandis que Laurence Borrel, ex-Gide Loyrette Nouel et précédemment direc-

trice juridique du groupe de luxe espagnol Puig (Nina Ricci Paco Rabanne), est spécialisée en droit économique interne et communautaire, Laurence Fabre a quant elle développé ses compétences dans le domaine du droit pénal des affaires auprès d'Hervé Temime dont elle était précédemment l'associée. Le cabinet Borrel Fabre, installé rue d'Artois, compte pour l'instant cinq avocats parmi lesquels les associées fondatrices.